



COMMISSION SPORTIVE

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie
BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : sforey@yonne.fff.fr

PV 194 SP 55

PV de la Commission Sportive du 6 mai 2025

Président : M. Didier SCHMINKE

Présents : Messieurs Christian BÉNARD, Vincent CABIN et Mickaël ROMOJARO (en visio)

Assiste : Mme Stéphanie FOREY (administratif)

Début de la réunion : 16h00

Changements dates, horaires, terrains

Match 53109345 du 17.05.2025 Joigny 1 – Sens FC 1 U13 D1

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains sur lesquels sont organisées les Finales du Festival U11,
- Donne ce match à jouer le 28 mai 2025 à 15h00.

Match 53110164 du 17.05.2025 Joigny 2 – St Fargeau 1 U13 D2 Gp B

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains sur lesquels sont organisées les Finales du Festival U11,
- Donne ce match à jouer le 28 mai 2025 à 15h00.

Match 53112938 du 08.05.2025 Paron 2 –Avallon/ECN 1 U15 D1

La commission,

- Compte tenu de la qualification de l'équipe d'Avallon/ECN en Coupe de l'Yonne U15,
- Le calendrier de la Coupe étant prioritaire sur le championnat,
- Donne ce match à jouer le 21 mai 2025 à 15h00.

Match 53120332 du 08.05.2025 Pont sur Yonne 1 –Ent. Mont/Varennes 1 U15 D2

La commission,

- Compte tenu de la qualification de l'équipe de Pont sur Yonne en Coupe Challenger U15,
- Le calendrier de la Coupe étant prioritaire sur le championnat,
- Donne ce match à jouer le 28 mai 2025 à 16h00.

Match 53113762 du 10.05.2025 Diges Pourrain/Toucy 1 – Joigny 2 U15 D3 Gp B

La commission,

- Prend note du courriel du club de Diges Pourrain, via son adresse officielle,
- Compte tenu des travaux en cours sur le terrain de Pourrain,
- Donne ce match à jouer le 10 mai 2025 à 14h00 sur les installations de Toucy.

Match 53113765 du 17.05.2025 Joigny 2 – Appoigny 2 U15 D3 Gp B

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains sur lesquels sont organisées les Finales du Festival U11,
- Donne ce match à jouer le 28 mai 2025 à 17h00.



Match 53113821 du 10.05.2025 Champs sur Yonne 1 – Charbuy Fleury/Chevannes U15 D3 Gp C

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 10 mai 2025 à 16h00.

Match 29831157 du 07.05.2025 Champs sur Yonne 1 – Avallon 2 U18 D2 Gp C

La commission,

- Prend note de la demande du club d'Avallon, via Footclubs, de décaler l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 7 mai 2025 à 19h00.

Match 29831159 du 10.05.2025 Magny 1 – UF Tonnerrois 1 U18 D2 Gp C

La commission,

- Prend note de la demande du club de Magny, via Footclubs, de modifier l'heure et le lieu de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 10 mai 2025 à 15h00 au stade de Magny.

Match 53343093 du 08.05.2025 Toucy 1 – Avallon 1 Coupe de l'Yonne U18

La commission,

- Prend note du courriel du club de Toucy demandant de décaler l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 8 mai 2025 à 18h00 sur les installations de Toucy.

Match 28281571 du 11.05.2025 Toucy 2 – St Georges 2 D2 Gp B

La commission,

- Prend note de la demande du club de Toucy, via Footclubs, d'avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'occupation des terrains et de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 11 mai 2025 à 12h30.

Match 28949639 du 11.05.2025 Magny 2 – Gurgy 2 D2 Gp B

La commission,

- Prend note de la demande du club de Gurgy, via Footclubs, d'avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 11 mai 2025 à 12h00.

Match 29222980 du 11.05.2025 AFTA 1 – UF Tonnerrois 2 D3 Gp C

La commission,

- Prend note de la demande du club de UF Tonnerrois, via Footclubs, d'avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 11 mai 2025 à 12h00.

Match 28884951 du 11.05.2025 Sens Jeunesse 2 – SC Sénonais 1 D3 Gp A

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 11 mai 2025 à 12h30.

Forfaits

Match 53109338 du 26/04/2025 Sens FC 1 – Héry 1 U13 D1

La commission,

- Prend note du courriel du club d'Héry, via son adresse officielle, indiquant qu'il n'a pas souhaité faire forfait pour cette rencontre,
- Rappelle que l'équipe d'Héry ne s'est pas déplacée pour cette rencontre et qu'aucun accord n'a été trouvé pour la reporter,
- Rappelle également que ce match n'a pu être joué le 19 avril compte tenu de l'organisation sur les terrains de Sens FC du Tournoi Sans Frontière,
- Compte tenu que le Tournoi Sans Frontière est un Tournoi officiel fédéral et donc prioritaire sur les compétitions départementales,
- Décide de maintenir sa décision de déclarer l'équipe U13 du club d'Héry forfait,
- Score: Sens FC 1= 3 buts ; 3 points – Héry 1= 0 but ; -1 point,
- Maintient l'amende de 30€ pour Forfait déclaré jeunes au club d'Héry (amende 6.11).

Match 53111201 du 21/04/2025 St Sauveur 1 – Charny 1 U13 D3 Gp F

La commission,

- Prend note du courriel du club de St Sauveur indiquant le forfait de l'équipe de Charny pour cette rencontre,
- Demande au club de Charny des explications, et ce pour lundi 12 mai 2025, date impérative.

Match 53120313 du 01/05/2025 Appoigny 1 – St Fargeau 1 U15 D2 Gp A

La commission,

- Prend note du courriel du club de St Fargeau, via son adresse officielle, indiquant faire forfait pour sa rencontre contre Appoigny,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe St Fargeau 1 au bénéfice de l'équipe Appoigny 1,
- Score: Appoigny 1= 3 buts; 3 points – St Fargeau 1= 0 but; -1 point,
- Amende de 30€ pour Forfait déclaré jeunes au club de St Fargeau (amende 6.11),

Match 53110997 du 03/05/2025 St Julien du Sault 1 – Sens Jeunesse 3 U13 D3 Gp E

La commission,

- Prend note du courriel du club de Saint Julien du Sault, via son adresse officielle, indiquant que l'équipe de Sens Jeunesse ne s'est pas déplacée,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- Donne match perdu par forfait non déclaré à l'équipe Sens Jeunesse 3 au bénéfice de l'équipe Saint Julien du Sault 1,
- Score: St Julien du Sault 1 = 3 buts ; 3 points – Sens Jeunesse 3 = 0 but ; -1 point,
- Amende de 45€ pour Forfait non déclaré jeunes au club de Sens Jeunesse (amende 6.14),
- Donne les frais de déplacement de l'Arbitre à la charge du club de Sens Jeunesse,
- Prend également note du courriel du club de Saint Julien du Sault demandant à être remboursé des frais kilométriques du match aller contre l'équipe de Sens Jeunesse celle-ci faisant forfait au match retour,
- Demande au secrétariat de débiter le compte du club de Sens Jeunesse pour en créditer le compte de Saint Julien du Sault de 50.16€ (44 km AR X 3 voitures X 0.38€).

Match 53325827 du 03/05/2025 Magny 1 – St Clément 1 Coupe Challenger U18

La commission,

- Prend note de l'appel téléphonique à la personne d'astreinte le 3 mai 2025 déclarant faire forfait pour cette rencontre,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe St Clément 1 au bénéfice de l'équipe Magny 1,
- Score: Magny 1= 3 buts – St Clément 1= 0 but,
- Dit l'équipe de Magny 1 qualifiée pour les demi-finales Coupe Challenger U18
- Amende de 30€ pour Forfait déclaré jeunes au club de St Clément (amende 6.11),

Match 28280263 du 04/05/2025 Mont St Sulpice 1 – Sens Jeunesse 1 D2 Gp A

La commission,

- Prend note du courriel du club de Sens Jeunesse du 4 mai 2025 à 16h10, via son adresse officielle, indiquant faire forfait pour la rencontre contre Mont Saint Sulpice,
- En application de l'article 19 du règlement des championnats Seniors,
- Donne match perdu par forfait non déclaré à l'équipe de Sens Jeunesse 1 au bénéfice de l'équipe de Mont Saint Sulpice 1,
- Score : Mont Saint Sulpice 1 = 3 buts ; 3 points – Sens Jeunesse 1 = 0 but ; -1 point,
- Amende de 100€ pour Forfait non déclaré au club de Sens Jeunesse (amende 6.13),
- Donne les frais de déplacement des 3 arbitres et du délégué officiel à la charge du club de Sens Jeunesse,
- Prend également note du courriel du club de Mont Saint Sulpice demandant à être remboursé des frais kilométriques du match aller contre l'équipe de Sens Jeunesse celle-ci faisant forfait au match retour,
- Demande au secrétariat de débiter le compte du club de Sens Jeunesse pour en créditer le compte de Mont Saint Sulpice de 139.84€ (92 km AR X 4 voitures X 0.38€)

Match arrêté

Match 29159193 du 01.05.2025 Chevannes 1 – St Sauveur 1 Départemental Féminin à 8 D1

La commission,

- Prend note de l'arrêt du match à la 23^{ème} minute en raison d'un effectif devenu insuffisant suite à la blessure d'une joueuse de l'équipe de Saint Sauveur,
- Conformément à l'Article 159 des RG , « 2. Si l'équipe, en cours de partie, se retrouve réduite à moins de 7 joueuses, le match est arrêté et elle est déclarée battue »
- Donne match perdue à l'équipe St Sauveur 1 au profit de l'équipe Chevannes 1,
- Score : Chevannes 1= 5 – St Sauveur 1= 0

Réserve

Match 53333012 du 04/05/2025 Sens FP 2 – Appoigny 2 Coupe de l'Yonne Seniors

La commission prend note de la réserve d'avant match non confirmée du club d'Appoigny.

FMI

La Commission rappelle que selon les règlements des championnats du District, les Feuilles de match papier doivent être transmises via l'adresse officielle du club dans les délais suivants :

- Match le samedi : Dans les 24h
- Match le dimanche : Le Soir même avant minuit.

Match 53113760 du 19/04/2025 Appoigny 2 – Monéteau/Gurgy 1 U15 D3 Gp B

La commission,

- Prend note de la feuille de match complétée par Appoigny,
- Prend note de la réception de la feuille de match complétée par Monéteau,
- Enregistre le score : Appoigny 2 = 2 – Monéteau/Gurgy 1 = 2
- Amende de 30€ au club d'Appoigny pour Non-envoi du constat d'échec (amende 5.25)

Match 53325848 du 03/05/2025 Paron 1 – Joigny 1 Coupe de l'Yonne U15

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec des clubs de Paron et Joigny,
- Enregistre le score : Paron 1 = 0 – Joigny 1 = 0 (TAB = 5-4)

Match 53325825 du 03/05/2025 Gâtinais 1 – Héry 1 Coupe Challenger U18

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Gâtinais,
- Enregistre le score : Gâtinais 1 = 5 – Héry 1 = 3

Match 53325826 du 03/05/2025 Mont Saint Sulpice 1 – Chablis Serein 2 Coupe Challenger U18

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Mont Saint Sulpice,
- Enregistre le score : Mont Saint Sulpice =3 – Chablis Serein 2 = 1

Match 53325828 du 03/05/2025 Charny 1 – Auxerre SC 1 Coupe Challenger U18

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Charny,
- Enregistre le score : Charny 1 = 2 – Auxerre SC 1 = 5

Match 29159624 du 01/05/2025 Gurgy 1 – Sens FC 1 Départemental Féminin à 8 D2

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Gurgy,
- Enregistre le score : Gurgy 1 = 2– Sens FC 1 = 3

Match 53325963 du 04/05/2025 St Sauveur 1 – Ravières Semur Époisses 1 Coupe Challenger Féminines

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de St Sauveur
- Enregistre le score : St Sauveur 1 = 0 – Ravières Semur Époisses = 8

Match 28949638 du 26/04/2025 Gurgy 2 – Tanlay 1 D2 Gp B

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Gurgy,
- Enregistre le score : Gurgy 2 = 0 – Tanlay 1 = 0

- Annule exceptionnellement l'amende de 30€ au club de Gurgy pour non-envoi de la feuille de match,
- Rappelle aux clubs qu'en cas de problème informatique, l'envoi de la feuille de match papier est de la responsabilité du club recevant.

Feuille de match manquante

Match 53110759 du 19/04/2025 Avallon / ECN 3 Champs sur Yonne 2 U13 D3 Gp C

La commission,

- Prend note du mail d'Avallon indiquant sa composition d'équipe,
- Demande au club d'Avallon de transmettre une feuille de match papier complétée par les deux équipes, et ce pour lundi 12 mai 2025, date impérative.

Absences de Délégués

Match 53113324 du 26/04/2025 Champigny 1 – Sens Jeunesse 2 U15 D3 Gp A

La commission,

- Prend note des courriels des clubs de Sens Jeunesse et Champigny, via leurs adresses officielles, signalant la présence en tant que délégué lors de ce match de Monsieur Anthony BEUGNET,
- Enregistre le score : Champigny 1 = 0 buts, 0 point – Sens Jeunesse 2 = 5 buts, 3 points,
- Maintient l'amende de 30€ au club de Champigny pour absence de délégué sur la FMI (amende 5.13).

Match 53325852 du 03/05/2025 Sens FP 1 – GJ Armançon 1 Coupe Challenger U15

La commission,

- Prend note des courriels des clubs de Sens FP et GJ Armançon, via leurs adresses officielles, signalant la présence en tant que délégué lors de ce match de Madame Sally DUAUT,

Match 29831151 du 26/04/2025 Ent. Magny/Quarré 1 – Héry 1 U18 D2 Gp C

La commission,

- Prend note du courriel du club de Quarré St Germain, via son adresse officielle, signalant la présence en tant que délégué lors de ce match de Monsieur Dominique BOURGEOIS,
- Enregistre le score : Ent. Magny/Quarré 1 = 2 buts, 1 point – Héry 1 = 2 buts, 1 point
- Maintient l'amende de 30€ au club de Magny pour absence de délégué sur la FMI (amende 5.13).

Match 28884960 du 27/04/2025 Sergines 1 – SC Sénonais 1 D3 Gp A

La commission,

- Prend note du courriel du club de Sergines, via son adresse officielle, signalant la présence en tant que délégué lors de ce match de Monsieur Mathis ADNOT,
- Enregistre le score : Sergines 1 = 7 buts, 3 points – SC Sénonais 1 = 1 but, 0 point
- Maintient l'amende de 30€ au club de Sergines pour absence de délégué sur la FMI (amende 5.13).

Désignation des Délégués

La commission prend note de la désignation de délégué officiel du district pour les matchs suivants :

- Match 29830667 du 10.05.2025 Chevannes Charbuy Fleury 1 contre Avallon/ECN 1 U18 D1
 - Monsieur Éric SCIAUD
- Match 28280288 du 11.05.2025 Sens Jeunesse 1 – Champigny 1 D2
 - Monsieur Michel LE RUEN

Divers

Match 28280295 du 18/05/2025 Champigny 1 - St Denis Les Sens 1 D2 Gp A

La commission,

- Prend note du courriel du club de St Denis Les Sens, via leur adresse officielle, demandant 3 arbitres officiels pour cette rencontre,
- Transmet aux désignateurs.

Match 28280288 du 11/05/2025 Sens Jeunesse 1 – Champigny 1 D2 Gp A

La commission,

- Prend note du courriel du club de Champigny, via leur adresse officielle, demandant 3 arbitres officiels pour cette rencontre,
- Transmet aux désignateurs.

Tirages des ½ Finales Coupes de l'Yonne Jeunes

Coupe de l'Yonne U18

2 matchs sont à jouer le jeudi 8 mai 2025 sur le terrain du premier nommé :

- **APPOIGNY 1** contre **JOIGNY 1**
- **TOUCY 1** contre **AVALLON 1**

Coupe Challenger U18

2 matchs sont à jouer le jeudi 8 mai 2025 sur le terrain du premier nommé :

- **MONT ST SULPICE 1** contre **AUXERRE SC 1**
- **GATINAIS 1** contre **MAGNY 1**

Coupe de l'Yonne U15

2 matchs sont à jouer le jeudi 8 mai 2025 sur le terrain du premier nommé :

- **AJA 1** contre **AVALLON 1**
- **HÉRY 1** contre **PARON 1**

Coupe Challenger U15

2 matchs sont à jouer le jeudi 8 mai 2025 sur le terrain du premier nommé :

- **PONT SUR YONNE 1** contre **UF TONNERROIS 1**
- **CERISIERS 1** contre **SENS FP 1**

Fin de la réunion : 17h30.

Le Président de séance,



SCHMINKE DIDIER

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. ».